

La carte de Jacques Goulart (1605)

Autor(en): **Clouzot, E.**

Objektyp: **Article**

Zeitschrift: **Genava : revue d'histoire de l'art et d'archéologie**

Band (Jahr): **11 (1933)**

PDF erstellt am: **11.07.2024**

Persistenter Link: <https://doi.org/10.5169/seals-728034>

Nutzungsbedingungen

Die ETH-Bibliothek ist Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Inhalten der Zeitschriften. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern.

Die auf der Plattform e-periodica veröffentlichten Dokumente stehen für nicht-kommerzielle Zwecke in Lehre und Forschung sowie für die private Nutzung frei zur Verfügung. Einzelne Dateien oder Ausdrucke aus diesem Angebot können zusammen mit diesen Nutzungsbedingungen und den korrekten Herkunftsbezeichnungen weitergegeben werden.

Das Veröffentlichen von Bildern in Print- und Online-Publikationen ist nur mit vorheriger Genehmigung der Rechteinhaber erlaubt. Die systematische Speicherung von Teilen des elektronischen Angebots auf anderen Servern bedarf ebenfalls des schriftlichen Einverständnisses der Rechteinhaber.

Haftungsausschluss

Alle Angaben erfolgen ohne Gewähr für Vollständigkeit oder Richtigkeit. Es wird keine Haftung übernommen für Schäden durch die Verwendung von Informationen aus diesem Online-Angebot oder durch das Fehlen von Informationen. Dies gilt auch für Inhalte Dritter, die über dieses Angebot zugänglich sind.



ESSAI SUR LA CARTOGRAPHIE DU LÉMAN

LA CARTE DE JACQUES GOULART (1605)

E. CLOUZOT.



ILS de pasteur, pasteur lui-même, Jacques Goulart a attaché son nom à une carte du lac Léman, qui a connu un éclatant succès. Bien qu'on ne sût rien de l'auteur¹, que son œuvre, restée unique, revêtit les dehors d'un travail d'amateur, on a été jusqu'à dire qu'il préférerait la géographie à son ministère². Tout porte à croire au contraire que cette carte, où la personne de l'artiste se cache sous quelques initiales, mais où s'affirme, en toutes lettres, sa qualité de Genevois, est avant tout un acte de foi. Foi en Genève, sortie triomphante de l'épreuve des guerres et de l'Escalade, foi en ses doctes théologiens dont les portraits s'alignent en soubassement de la carte comme un mur de la Réformation.

* * *

Jacques Goulart naquit à Genève le 12 mars 1580. Fils de Simon Goulart et de Suzanne Picot, il fit sans doute ses études de théologie à Genève. Toutefois on le trouve sur le registre matricule des étudiants de Bâle en octobre 1600. Trois mois auparavant il passait à Zurich et était chargé par son père de mettre Gaspar Waser

¹ « Ueber Goulart habe ich keine Nachrichten finden können ». Rudolf Wolf, *Geschichte der Vermessungen in der Schweiz als historische Einleitung zu den Arbeiten der schweiz-geodätischen Commission*, 1879, p. 42 n. 1.

² « Goulart gab sich lieber mit Geographie als mit seinem Pfarramt ab ». J. H. Graf, *Historisch-kartographische Ausstellung der Schweiz (Compte rendu du V^me Congrès international des sciences géographiques, Berne, 1891)*, p. 10.

au courant des derniers événements et de lui retracer, peut-être avec croquis à l'appui, la guerre de Savoie¹. En janvier 1603, il part pour Sainte-Marie (?), passe l'hiver de 1604-1605 à Leyde, sous l'œil de Joseph-Juste Scaliger, pousse peut-être jusqu'à Franeker en Frise. En mai 1605, il est à Compiègne et y exerce le saint ministère, le mois suivant il est revenu à Chêne, et le 6 février 1606 est élu diacre de Nyon.

Dès lors il est fixé pour quelques années dans la région, ministre de Burtigny, Marchissy, Longirod et Saint-Georges (1^{er} mai 1610), puis pasteur de Commugny, Coppet, etc. (février 1611). La savante étude de M. Leonard Chester Jones sur *Simon Goulart*² d'où nous tirons ces renseignements, ne nous fournit aucune indication postérieure à l'année 1611, mais ces données suffisent, la carte qui nous occupe³ étant de plusieurs années antérieure à cette dernière date.

La carte de Jacques Goulart (*pl. XX, XXII*) se présente sous deux aspects différents. La surface gravée de la première planche mesure sans les portraits 540 millimètres de largeur sur 305 de hauteur; avec les portraits la hauteur est de 375 millimètres. Le titre, développé sur toute la largeur de la carte, est ainsi conçu:

CHOROGRAPHICA TABULA LACUS LEMANNI
LOCORUMQUE CIRCUMIACENTIUM AUTORE IAC. G. *Genevensi*

En bas, à gauche, un cartouche, orné de trois mascarons et surmonté de deux amours tenant des fleurs et des palmes, est vide et restera vide pendant une dizaine d'éditions successives échelonnées sur près de trente ans.

En bas à droite un cartouche plus petit contient l'échelle:

Milliaria Sabaudica / Mil. Germanica / Milliaria Gallica.

A gauche de ce dernier cartouche, on lit:

Notarum explicatio
F. Franciae } denotat
G. Genevæ⁴ }

¹ « Narrabit tibi, si potest, rerum nostrarum statum, et delineabit faciem belli Sabaudici ». Lettre de Simon Goulart à Gaspar Waser (21 août 1600). Leonard Chester Jones, *Simon Goulart*, 1917, p. 396.

² *Simon Goulart, 1543-1628*, étude biographique et bibliographique par Leonard Chester Jones, B.S., M.A., ... — Genève, Paris, 1917. In-8, 688 p., pl.

³ M. Frédéric Gardy, directeur de la Bibliothèque publique et universitaire de Genève, a réuni tout un dossier sur la carte de Jacques Goulart, ses multiples tirages et les cartes similaires. En 1908 il a correspondu à ce sujet avec Herbert D. Foster, professeur d'histoire à Dartmouth College (1893-1927), auteur de pénétrantes études sur Genève avant Calvin et sur l'expansion du calvinisme. Herbert D. Foster qui se vantait sur la fin de sa vie d'avoir lu plus de 400 sermons et d'y avoir pris intérêt (*Collected Papers*, 1929, p. vii), a écrit à M. Gardy deux lettres très riches de substance sur les cartes de Goulart, de Hondius et de Vrintius. Bien qu'il dise: « I fear I have already wasted time, but I have enjoyed it », on sent qu'il côtoie la solution du problème dont il pose les bases. Nous remercions vivement M. Gardy de la libéralité avec laquelle il a mis ce dossier à notre disposition.

⁴ e cédillé.



Pl. XX. — Carte du lac Léman, de Jacques Goulart, genevois (1605).

Le lac porte les mots: LA/CUS LEMANNUS *nunc*/ Lac de Geneve *Helvetis* Genffer Zee et est orné d'une rose des vents de 32 rhombes.

La carte est tournée vers le sud-est. Elle apparaît pour la première fois dans l'Atlas in-folio de Gérard Mercator, publié à Amsterdam, chez Josse Hondius, en 1606, avec les portraits. Elle se retrouve dans les éditions subséquentes¹, sans les portraits, mais toujours avec le cartouche vide.

Au dos de la carte est imprimée une notice, dont le texte et la langue varient suivant les éditions, latin, français, hollandais, allemand, anglais etc., attribuée à Jacques Goulart, en toutes lettres cette fois « auctore Iacobo Goulartio » dans les notices latines tout au moins.

Dans le second tiers du XVII^e siècle la carte de Goulart apparaît avec des dimensions nouvelles (H. 410 × L. 520 mm) dans les diverses publications blaviennes². Elle est remise dans le bon sens, le nord en haut. En bas à droite un cartouche surmonté des armes de Genève entre deux amours armés de lances et de glaives porte: LACUS LEMANNI / LOCORUMQVE CIRCUM- / IACENTIVM ACCURATIS- / SIMA DESCRIPTIO.

Auctore / IACOBO GOVLARTIO GENEVENSI.

Deux autres cartouches plus petits portent en haut à gauche:

Benevole Lector / F. Franciam G. Genevam / denotat.

¹ Les éditions successives de l'Atlas in-folio de Mercator sont décrites dans F. VAN ORTROY, *Bibliographie sommaire de l'œuvre mercatorienne*, *Revue des bibliothèques*, 24^{me} année, 1914, p. 132-148 et dans H. AVERDUNK und J. MÜLLER-REINHARD, *Gerhard Mercator, Dr A. Petermanns Mitteilungen*, *Ergänzungsheft* Nr. 182, 1914, p. 83-102. — La carte de Goulart se trouvant fréquemment à l'état isolé par suite de la pratique observée par les libraires et marchands d'estampes de dépiauter les atlas pour en vendre le contenu par bribes, nous croyons utile de donner l'indication du folio où elle se trouve dans un certain nombre d'éditions. Le foliotage figurant au dos des cartes isolées permettra ainsi de les identifier rapidement.

Atlas major 1606	fol. 166.
1607 ed. secunda	fol. 167.
1611 ed. tertia	fol. 171.
1613 ed. quarta	fol. 181.
1623 ed. quinta	fol. 183.
1630 ed. decima	fol. 186.
1633 tome I	fol. 345.

Aucune bibliothèque ne s'est avisée de collectionner systématiquement toutes les éditions de Mercator. L'édition de 1606 particulièrement rare se trouve au British Museum, à Dresde (sans les portraits mais avec trace de foulage sur leur emplacement), à Duisbourg, à Groningue et à Middlebourg. L'édition de 1607, qui respecte encore les portraits, est beaucoup plus fréquente, on la trouve entre autre à Paris, à Leyde, à Grenoble, à Zurich. La bibliothèque de Genève ne possède que l'édition de 1623, qu'Henri Ferrand signale encore à Florence (*La carte « Sabaudia ducatus »*, Congrès de l'Association française pour l'avancement des sciences, Grenoble, 1904).

Nous laissons de côté les réductions (Atlas minor), dont la première édition est de 1607, ainsi que les éditions blaviennes très postérieures.

² *Le Théâtre du monde*, 1640, vol. II, p. 26; *Géographie blaviane*, 1667, vol. VIII, p. 763.

et en bas au milieu :

Scala miliarium / Germanicorum / Sabaudicorum / Gallicorum.

En bas, à gauche, le nom de l'éditeur: *Apud Guiljelmum Blaeu.*

La rose des vents n'a que 16 rhombes, la représentation des agglomérations est stylisée, et de menues variantes dans le dessin ou la nomenclature peuvent être relevées çà et là. Au dos se retrouve la notice imprimée par Mercator ou un texte entièrement nouveau. Il était nécessaire de décrire cette édition blavienne en raison des confusions auxquelles elle pourrait donner lieu, mais dans l'examen qui va suivre seule l'édition mercatorienne sera prise en considération. Ni l'une — et pour cause¹ — ni l'autre ne porte dans les marges les divisions en degrés et en minutes de longitude et de latitude qui sont de règle dans les cartes scientifiques depuis le milieu du XVI^e siècle.

* * *

La carte de Goulart présente un certain nombre de particularités qui lui sont propres et qui ne se retrouvent pas sur les cartes soi-disant inspirées de la sienne. Ce sont d'abord des notes d'érudition dont nous ne nous attarderons pas à discuter le bien fondé: des noms de peuples antiques

Bodiontii, Veragri, Focui, Focuates Pop.

une citation de Lucain²

Deseruere cavo tentoria fixa Lemanno / Lucan. Lib. I belli civil.

et l'interprétation de ce passage sous la forme de cinq tentes

Tentoria Iulij Caesaris

sur la rive du lac entre Promenthoux et Dully;
des allusions à des faits historiques contemporains:

La Chapelle³ ou est le sepulchre du Baron d'Hermance.

La Roche principale retraicte du duc de Savoye durant les guerres.

¹ Il n'est pas impossible d'indiquer la longitude et la latitude sur une carte mal orientée. La *Carte de la souveraineté de Neufchatel et Valangin*, dressée par les S^{rs} DE MERVEILLEUX et DE L'ISLE en 1778, tourne élégamment la difficulté.

² Cette citation est déjà dans Guillaume Paradin, *Chronique de Savoye*, 1561, p. 22.

³ S'agit-il de la maison forte dont François-Melchior d'Arloz, baron d'Hermance était seigneur, où Saint François de Sales lui écrivait en 1585 (Fontaine-Borgel, *Hermance*, p. 51), et qu'un aveu de 1605 décrit en ces termes: « la maison forte de la Chapelle, a present ruynee par la guerre, fors la tour ronde servant de prison et pingonière, le four et certain bastiment aupres avec la grange nouvellement construite es murailles de la maison, avec ses entrées issues et fossaux et le bois

des dessins de fourches patibulaires à Champel, à Ferney, à Céligny et à Buchillon ¹
des dessins de forêts et de vignes avec les noms de quelques crus

Les vins de La Vau
Les vins de la coste
Les vins dessous mont

des noms de chemins, sans tracés définis, mais indiquant la direction à suivre

Chemin de Vevay en Gessenay [Saanen]
Chemin de Gruiere a Vevay
Chemin de Dijon et Besançon
Chemin de Lion
Chemin de Chambery

et au Salève le Pas de l'Echelle ².

Dans la nomenclature il faut citer encore deux noms de pays :

Focignerans
Faussigni

et quelques lieux dits :

Tuillerie	près de Fernex
Tuillerie	près de Nernier
Papeterie	près du Grand-Saconnex
La Fontaine de Mesme	près du Petit-Saconnex
Le Cemetière	près de la Bâtie
La Cuisine	près de Cologny

Ajoutons que les localités sont représentées par des groupes de maisons, de tours, de remparts où il entre sans doute une grande part de fantaisie, mais qui semblent bien prétendre donner une idée de l'aspect extérieur de l'agglomération, comme il était de mise sur les vues cavalières du siècle précédent.

La carte de Jacques Goulart, on l'a vu, a été éditée en 1606. On peut reculer encore sa date de quelques mois, puisqu'elle n'a pu être gravée après la mort de Théodore de Bèze (octobre 1605) donné comme vivant dans la notice qui accompagne son portrait. On conçoit donc que cette carte ait pu être considérée comme un

qui est sous la dicte maison », description toujours exacte d'ailleurs, ou de la minuscule chapelle dédiée à Saint-Etienne à côté du château moderne occupé par les Oblats (commune de Publier)? Cf. J. F. GONTHIER, *Le château de la Chapelle-Marin*, *Revue Savoisiennne*, 1897, 38^{me} année, p. 156 et 160.

¹ Cassini au XVIII^e siècle en indique beaucoup plus: Céligny, Coppet, Grilly, Geanthod, Bellevue, Thuillerie, Dardagny. Les Justices se faisaient vis-à-vis de chaque côté des frontières, comme des bureaux de douane.

² « Et a un millier de Geneve y a un mont, qu'aucuns montent avec peine et horreur, par degrez et eschellons estroicts, presque innumerables, taillez par artifice plus que de nature et y en a qui prest a mettre le pied, sur le dernier, s'en sont retirez par l'aspect et consideration du grand precipice ». Notice de J. Goulart au dos de la carte.

prototype par rapport aux cartes similaires publiées respectivement en 1619 ou 1622 et en 1630. Il ne faut pas se hâter pourtant de traiter de contrefacteurs des cartographes réputés comme Josse de Hondt ou Jean-Baptiste Vriendt. Mieux vaut étudier attentivement leurs cartes en comparaison avec celle de Goulart.

* * *

La carte de Judocus Hondius († 1629) mesure 370 millimètres de hauteur sur 490 de largeur (*pl. XXI, en bas*). Elle porte, dans un cartouche orné de deux guirlandes enrubannées, en bas à droite: LACVS LEMANI / VICINORVMQ. LOCORVM NOVA / ET ACCVRATA DESCRIPTIO et dans un médaillon au-dessus *Judocus / Hondius / excudit*. Un autre cartouche, à gauche du premier, donne l'échelle:

Miliaria Gallica Communia / Miliaria Germanica Communia.

Un troisième cartouche, en haut, à gauche, contient l'avis suivant:

Benevole lector / F. Franciam, G. Genevam de / notat. Hæc volebam nescius ne / esses. Vale et nostros conatus / boni consule.

La carte de Josse de Hondt apparaît pour la première fois dans l'*Atlantis Majoris Appendix* de 1630¹ et est insérée dans des éditions allemande, hollandaise et anglaise de 1633, 1634 et 1636.

* * *

La carte de Vriendt (*pl. XXI, en haut*) mesure 365 millimètres de hauteur sur 500 de largeur. Elle porte en bas à droite le même titre, à une coquille près, que la carte de Hondius: LACVS LEMANI / VICINORVMQ. LOCORVM / NOVA ET ACCVRAIA / DESCRIPTIO. et, au-dessous, l'échelle:

Milliaria Germanica. / Milliaria Gallica. / Horæ itineris.²

Dans un autre cartouche, en haut, à gauche, le même avis que ci-dessus:

Benevole lector / F. Franciam, G. Genevam deuotat (*sic*). / Hæc volebam nescius ne esses. / Vale et nostros conatus / boni consule.

Un troisième cartouche, à gauche du premier, fait connaître le nom de l'auteur: ORNATISS. DOCTISSIMOQ. VIRO / D. IACOBO COLIO ORTELIANO, / HANC LACVS LEMANI TABVLAM / IOAN. BAPT. VRINTIVS L. M. DEDICAB. /

¹ *Atlantis maioris appendix sive pars altera continens geographicas tabulas diversarum orbis regionum et provinciarum octoginta, nunc primum editas: quarum nomina et catalogum sequens pagina indicabit.* — Amstelodami, sumptibus et typis æneis Ioannis Ianzonii, CIO IDC XXX. In-fol. Bibl. publ. de Genève, Fa 37. Le Dr F. C. Wieder de Noordwijk, le savant auteur des *Monumenta cartographica*, considère cet ouvrage comme très rare.

² C'est la lieue suisse. Cf. *Carte de la souveraineté de Neufchatel*, 1778.



Pl. XXI. — En haut : Carte du lac Léman, de Jean-Baptiste Vriendt (1607). —
 En bas : Carte du lac Léman, de Josse de Hondt (Judocus Hondius).

cIo. Io. cvii. KAL. SEPTEMBRIS. Il s'agit de l'imprimeur anversois J.-B. Vrindt ou Vriendt et d'un neveu d'Abraham Ortel, Jacques Cools¹.

Tous les exemplaires de cette carte signalés jusqu'ici portent au-dessous et à droite de ce dernier cartouche: *Johannes Le Clerc excudit 1619. H. Picart sculp.* Au dos de la carte se trouve parfois une notice intitulée: « Description du Genevois et du lac de Genève », d'inspiration catholique, qui se termine par une mention de « Messire François de Sales qui mourut saintement à Lyon, le 28 décembre 1622 ». Une partie de cette notice est d'ailleurs un démarcage de celle de Goulart, tant en ce qui concerne les guerres et les forts que les produits du pays, bons fromages, truites saumonées, chapons gras et fil d'or.

La carte de Goulart est plus large que les deux autres, l'écart est de cinq centimètres sur l'une, de quatre sur l'autre. Disposant de plus de place, les trois cartes étant sensiblement à la même échelle, Goulart et Vriendt ont fait tenir à l'ouest six noms de plus que Hondius, Cessens, Racla, le Vouache, Chevrier, Verban [Vulbens] et Cognoy. Hondius, voulant mettre au moins le fort de la Cluse, l'a logé sur le cadre. Il s'agit en l'espèce, non du fort de l'Écluse, qui a toujours été sur la rive droite du Rhône, mais de son vis-à-vis, le fort de Vuache dit aussi petite Cluse². A l'est Goulart est seul à ajouter les noms suivants:

Baillage d'Aille	Veige
S Triphon	Aigle
Penne	

comprimés au delà de toute vraisemblance³.

Si les trois cartes sont sensiblement à la même échelle, les échelles elles-mêmes présentent des différences notables. On a vu que Goulart donne les mesures de Savoie et Vriendt ce que l'on appellera plus tard les lieues d'une heure de chemin. Mais les lieues françaises et allemandes sont de dimensions inégales, ce qui ne devrait pas être dans des cartes à même échelle.

	Goulart	Hondius	Vriendt
Milliaria Germanica	30 mm.	40 mm.	40 mm.
Milliaria Gallica	23 mm.	30 mm.	25 mm.

¹ *Bibliographie nationale* publiée par l'Académie de Belgique, t. IV, 1873, col. 369. « Ortelius, vieux garçon enrichi, était mort en 1598, laissant une assez belle fortune à son neveu Ortelianus. Celui-ci ayant embrassé la Réforme vivait à Londres et ne pouvait rentrer dans les Pays-Bas catholiques. Aussi les administrateurs de la succession décidèrent de réaliser tout l'actif et de vendre la propriété du *Theatrum*. Le libraire Jean-Baptiste Vriens ou Vrientius s'en rendit acquéreur et publia dès 1603 une nouvelle et très belle édition de l'œuvre d'Ortelius. » D^r F. ROLAND, *Les cartes anciennes de la Franche-Comté*, 1913, t. I, p. 49.

² « Le fort de Vuache lequel est delà le Rhosne et regarde en ligne traversière celui de la Cluse: les Savoyars le surnomment petite Cluse et fort Nostre Dame: autres le fort sainte Vectière [Victoire] ». Prinse du fort de la Cluse sur le duc de Savoye, 11 avril 1590. Estampe reproduite dans Henri FAZY, *La guerre du pays de Gex*, 1897, hors texte.

³ S. Triphon, Veige, L'Aigle se trouvent déjà sur la carte de Mercator de 1585.

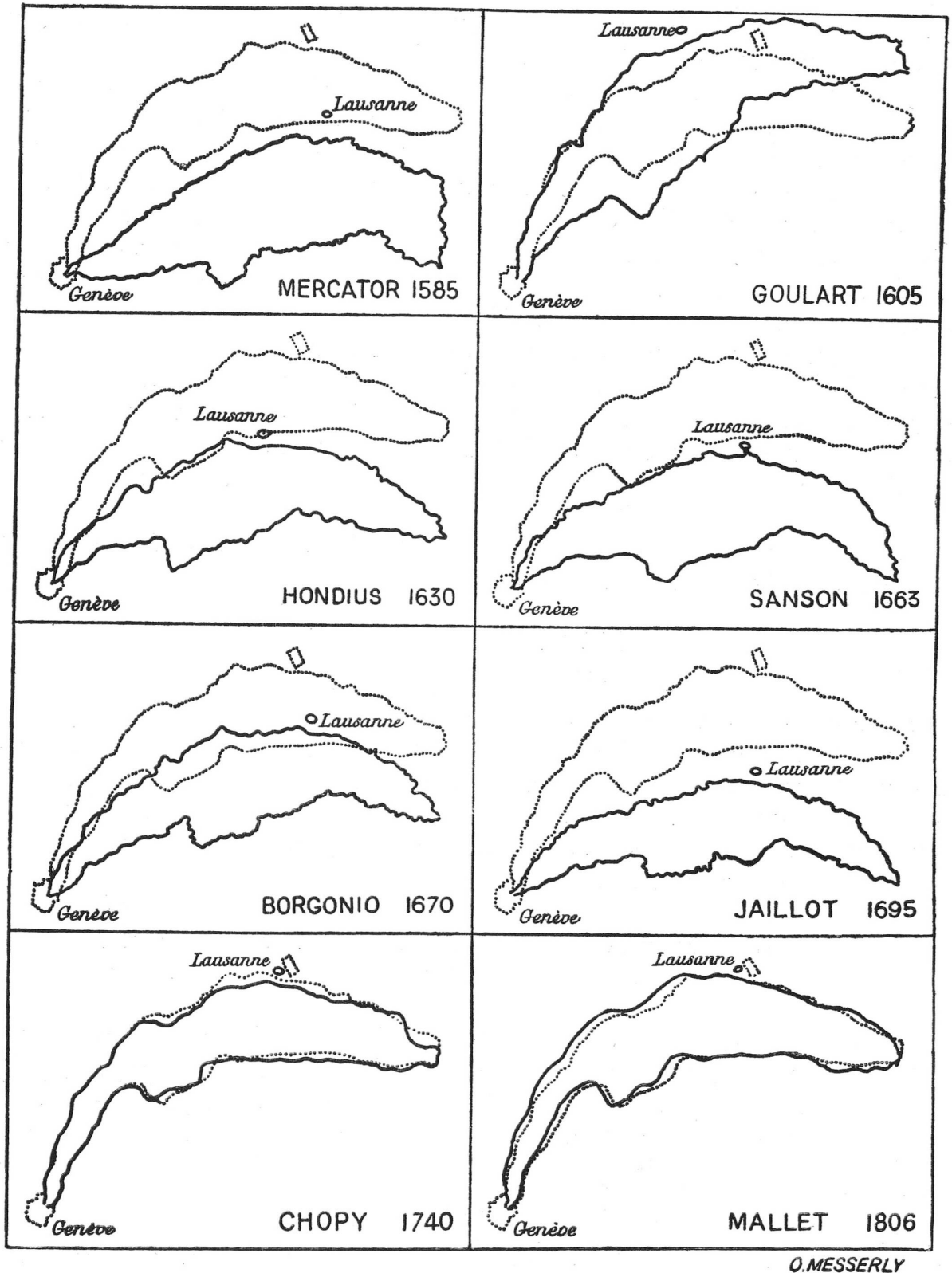


FIG. 1. — Evolution de la cartographie du lac Léman du XVI^e au XIX^e siècle.
Comparaison du périmètre et de l'orientation de diverses cartes (trait plein) avec la carte moderne (pointillé) en partant de la méridienne de Genève.

La forme du lac¹ (*fig. 1*) est la même sur les trois cartes. Elle constitue un progrès sur le tracé de Mercator (1585) mais est loin encore de la perfection. C'est au XVIII^e siècle seulement que les proportions du petit lac par rapport au grand commenceront à être observées². Sur le lac, Goulart fait voguer quatre barques à voile, quatre barques à rames, trois cygnes et fait sortir de l'eau une tête d'oiseau plongeur qui tient plus de l'oie que du canard. Hondius et Vriendt réduisent la flotte à trois barques à voiles, mais le premier fait émerger un monstre crachant de l'eau, tandis que le second s'accommode d'une truite.

Dans la dénomination du lac une nuance assez curieuse. Goulart écrit (traduction): Lac Léman, *maintenant* Lac de Genève, appelé par les Suisses « Genffer Zee », Hondius et Vriendt font une opposition entre Suisses et Français: « *Gallis* Lac de Genève, *Helvetis* Genffer Zee ».

Les trois cartes s'accordent à situer en face de Cully l'endroit le plus profond du lac que 500 brasses de corde n'auraient pu sonder:

Tanta est lacus hiis in partibus profunditas ut comperiri 500 orgyijs a nautis non potuerit.

On peut rapprocher de cette allégation une phrase de la notice de Goulart: « On sçait que les racines des Monts d'Aig sont incognues à cause de la profondeur du Lac, du fond duquel ils prennent leur source et commencement ».

Dans le domaine de l'érudition, Vriendt et Hondius sont plus réservés que Goulart. Quelques étymologies se retrouvent sur les trois cartes: Rolle *olim Rotulum*, Evian *olim Aquianum*, Yvoire *olim Aquaria*, La Pierre a Neyton *olim lapis Neptuni*, dont la modération contraste avec les élucubrations de la notice empruntées aux « vieilles chroniques³ », et une identification plus risquée mais dont l'auteur responsable est nommé: Bonne *olim Bauta Simlero*. Josias Simler, ami de Simon Goulart⁴, collaborateur de Mercator qui se réfère à lui constamment au dos des cartes de la Suisse⁵, faisait autorité à Genève comme à Amsterdam et l'apparition de son nom n'est pas pour surprendre. Reste à savoir à qui l'on est redevable de cette allusion à quelques lignes de la Description du Valais⁶.

¹ « La forme du lac s'estend presque comme une demie lune, car il panche d'un costé representant la forme d'un foye ». Description du Lac Léman ou de Genève, au dos de la carte de Hondius, 1641 ?

² Par Fatio, reproduit par Chopy, 1730, 1740. Voir croquis ci-contre.

³ Cf. W. DEONNA, *La Fiction dans l'histoire ancienne de Genève et du pays de Vaud* (M.D.G., 2^{me} série, t. XV), 1929, p. 132-133.

⁴ L.-C. JONES, *op. cit.*, *passim*.

⁵ Voir l'édition de 1595.

⁶ « Porro aliud iter ad sinistram lacus ducit ad viam Grajarum alpium Bautas oppidum quod hodie Bonam vocant ». Josias SIMLER, *Vallesiae descriptio*, lib. I, Veragri. Aujourd'hui on fixe plutôt aux Fins d'Annecy cette station des anciens itinéraires.

Beaucoup plus scabreuse est la mention du mur de Jules César au pied du Jura :

Reliquiae muri a I. Cæs. fact (Vriendt et Hondius);
Reliquiae muri perantiqui a I. Cæs. fact (Goulart).

Deux pans de murs, incurvés, se dressent entre Trélex et Gingins, et vont se perpétuer sur les cartes de la région pendant près de deux siècles.

Le mur de Jules César n'est pas une bagatelle qui se règle en quelques mots. Il suffit de mentionner qu'au XVII^e siècle le sujet était plus controversé que jamais, et que des érudits affirmaient avoir vu de leurs yeux ces pans de murs avec la même énergie que d'autres mettaient à déclarer n'en avoir trouvé trace ¹.

Du même ordre paraît être le château de la Pucelle soi-disant construit par Jules César ² que Goulart place près de Saint-Cergue en bordure du chemin de Dijon et Besançon et qui fait double emploi avec le château fabuleux « au dessus de Benevis [Nyon] appelé Eccunus et aujourd'hui S. Surgue lieu tenant le guet du chemin tirant à la Sequanie soit Bourgogne » ³. Le fâcheux est que l'on connaît parfaitement les dates de construction et de démolition du château de Saint-Cergue et que ces dates ne sortent pas des XIV^e et XV^e siècles. Sa position magnifique, en surplomb de la route, est bien faite pour inspirer la légende et la meilleure preuve en est la chronique romantique qu'en a tirée Louis Rilliet ⁴. On ne saurait quitter Saint-Cergue sans dire un mot des autres merveilles dont nos chorographes font mention, la Dôle, montagne la plus haute de tout le mont Jura, du sommet de laquelle on découvre les temples des villes de Genève et de Bâle « esloignez l'un de l'autre le chemin de quatre ou cinq jours ». Et l'on peut croire que le futur diacre de Nyon s'en était assuré par lui-même. « Puis la Fontaine de Neige en temps d'esté, et le puy naturel, de largeur d'un temple moyen, non trop haut et obscur comme une caverne, perpetuellement plein de neiges et de glace, voire peut estre de cristal ».

¹ « Mirum est tam multos eruditos illius muri vestigia etiam nunc prope Genevam investigare ». Fr. Hotman, *Opera*, t. III, 1600, Comment., cap. II, *murum perducit*. — « Non obscura ejus operis se vidisse vestigia testatur Merula par. 2 lib. 3 cap. 43 » [*Cosmographie*, 1605, p. 624]. PLANTIN, *Helvetia antiqua et nova*, 1656, p. 253. — « Les mazures en paroissent encore proche de Gingins », SPON, éd. 1730, t. I, p. 21. — « D'ailleurs ces prétendues ruines ne se trouvent plus; ceux qui les ont cherchées avec soin n'en ont pu trouver trace », BUTINI, *ibid.*, t. IV, p. 21.

² « Item das Castell zur Jungfrauwen von Julio Caesare erbawwt », cité par W. DEONNA, *op. cit.*, p. 55.

³ *Chroniques du pays de Vaud*, éd. 1672, p. 12. Cf. W. DEONNA, *op. cit.*, p. 171.

⁴ *Chronique de Saint-Cergues*, p[ar] M. Rilliet, 1839. Le 25 décembre 1840 Louis RILLIET communiquait à la Société d'histoire de Genève des documents concernant Saint-Cergue (Procès-verbaux manuscrits, de la Société, t. I, p 107): « Les fouilles qu'on y fait maintenant ont mis à découvert une assez vaste enceinte, un long souterrain et les fondements d'une foule de petits bâtiments carrés ». On ne sait ce que sont devenus les papiers de L. Rilliet de Constant, mais la famille conserve « le fameux bahut qu'il a découvert et qu'il cite dans sa brochure (p. 9), une pièce effectivement intéressante ».

La « fontaine célèbre »¹ dite aussi parfois la Bonne Fontaine se trouve décrite par un pharmacien valaisan en appendice de la *Description du Valais*, de Josias Simler, dont décidément on avait fait une lecture attentive. Si la Dôle est encore un but de promenade classique, été comme hiver, l'emplacement de la fontaine est matière à discussion², et tout souvenir semble avoir disparu du « puy naturel de largeur d'un temple ».

La Dôle n'est pas le seul sommet mentionné. La Dent de Jaman est nommée et figurée. Le Môle, Mole mons (Goulart), Mole mont (Vriendt) est omis par Hondius. La Mont Maudite s'appliquant au Mont-Blanc³ devrait être hors cadre, et cette erreur se retrouvera sur les cartes postérieures. L'éboulement qui causa l'ensevelissement d'Yvorne en 1584 est mentionné succinctement par Hondius et Vriendt

Yvorne renversée par un tremblement de terre l'an 1584

et avec insistance par Goulart

Yvorne couvert d'une montagne renversée et cheute dessus par un grand tremblement de terre l'an 1584 en mars.

Goulart, d'ailleurs, en bon fils, renvoie dans sa notice le lecteur aux *Histoires admirables et mémorables* de son père, compilation de faits-divers qui ne connut pas moins de dix-huit éditions échelonnées de 1600 à 1670⁴ et qui contient une relation circonstanciée du séisme en question.

Pour intéressants que soient ces détails on se rend compte que ce n'est pas leur assemblage qui constitue la raison d'être des trois cartes, mais les événements dont la région avait été le théâtre à la fin du XVI^e siècle et dans les toutes premières années du XVII^e.

On se souvient qu'à propos des dimensions respectives des planches, il a été question du fort de l'Ecluse que d'aucuns s'étonnent de trouver sur la rive gauche du Rhône⁵. La forme d'une étoile donnée à ce fort montre bien qu'il ne s'agit pas

¹ « De fonte A. Sanct. Surgo. Fons est gelidus et limpidissimus in jurisdictione Bernensium, prope limitas ducatus Burgundiae, in itinere per quod ad S. Claudium itur, in Jura monte, eo tendentibus ad latus dextrum, quingentis forte passibus, hoc tempore frequentissimus. Hic ante ducentos annos adeo celebris, ut et hodie viribus et miraculis fuisse fertur, et propter quandam inter ducem Burgundiae et comites Sabaudiae dissensionem, effluere desiisse... » *Appendix descriptionis Vallesianae. De thermis et fontibus...* Gasparo Collino pharmacopæo Sedunensi auctore.

² Voir le *Dictionnaire du canton de Vaud* de MARTIGNIER et CROUSAZ (p. 145) et celui de MOTTAZ (t. II, p. 582).

³ « La plus haute montagne du pays est la glaciale appelée maudite par les habitants a cause des neiges perpetuelles dont se forme le crystal. Elle est si eminente que sortant de Lyon par la porte saint Sebastien on l'apperçoit quoyque la distance soit de quarante lieues de pays ». BLAEU, *Le grand Atlas*, 1667, t. VIII, p. 767, col. 1.

⁴ L. C. JONES, *op. cit.*, p. 630-632.

⁵ « The error which he made in putting « Le Fort de la Cluse » on the south side of the river Rhone, I do not find corrected before Borgonio's maps in 1670 and 1680. » Lettre inédite d'Herbert D. Foster à M. Frédéric Gardy, 17 décembre 1908.

d'une erreur. On eût été bien en peine d'édifier un ouvrage de ce genre au flanc de l'escarpement qui commande le pas de la Cluse. C'est un de ces bastions de terre, en rapport avec les progrès de l'artillerie et du génie comme nous en trouvons quatre autres exemples sur ces mêmes cartes.

Le premier et le plus célèbre est le fort de Sainte-Catherine au-dessus de Viry.

Le Fort de S. Catherine destruit par guerre et rasé par le commandement du Roy H. 4

écrit Goulart, tandis que Hondius et Vriendt toujours plus concis se contentent de graver

Le Fort de S. Catherine destruit du Roy H. IIII.

Il faut reconnaître que cette dernière formule n'est pas heureuse et fournit un argument de premier ordre à ceux qui veulent voir en Hondius et Vriendt des contrefacteurs de Goulart.

Les autres forts¹ sont le fort d'Arve dressé par les Genevois sur la rive gauche de l'Arve, le fort des Alinges et la forteresse des Arringes non loin du donjon médiéval de Larringe. Notons au passage que Vriendt et Hondius écrivent «Fortresse» et que Goulart est le seul à faire figurer en cet endroit une étoile à cinq branches d'ailleurs médiocrement dessinée.

La guerre finie, les traités de paix de Vervins (1598) et de Lyon (1601), bien que Genève n'y soit pas partie, ont leur répercussion sur son territoire. Les trois cartes s'efforcent de fixer les frontières. Une ligne de points sépare les possessions genevoises, sur la rive droite, du Bailliage de Gex et de la Terre du Mortier, *FRANCIÆ PARS*; sur la rive gauche, du Bailliage de Terny et du Mandement de Gaillar *SABAVDIÆ DVCATVS PARS*, mais alors que, sur la carte de Hondius, les noms des deux grands pays limitrophes s'étalent en capitales de même grandeur, sur celle de Goulart les trois mots réservés à la Savoie s'abrègent, s'étriquent, soit intention, soit plutôt manque de place.

Quelques villages se trouvent enclavés en terre étrangère, des villages français, au contraire, sont compris dans ce que certains appellent les franchises allongées de Genève. Pour s'y retrouver dans cet enchevêtrement les graveurs ont recours à des initiales: «Bienveillant lecteur, F. veut dire France, G. Genève. J'ai voulu que tu le saches. Porte-toi bien et applaudis à nos efforts». Goulart ne se perd pas en tant de phrases: «Explication des notes: F. veut dire France, G. Genève», mais il² a un génitif malheureux. L'édition blavienne rétablira l'accusatif et l'interpellation au bienveillant lecteur.

¹ La notice de Goulart dénombre quatre forts dont deux ne figurent pas comme tels sur la carte: Sainte Catherine, Arve, Ripaille et Versoix, singulier désaccord entre la carte et la notice.

² Goulart ou le graveur. Pour la défense de ce dernier, si c'est le coupable, la formule courante «Notarum explicatio» que l'on retrouve sur mainte carte du temps, ne comportait pas de verbe.

Les localités pourvues d'une initiale sont les suivantes:

GOULART	HONDIUS	VRIENDT
	G. Genève	
Seligny	Seligny	Seligny
Mouyn	Mouyn	Mouyn
Gentou	Gentou	
La forest	La forest	La forest
La Plaine	La plaine	La plaine
Chasteleine	Chasteleine	Chasteleine
Peney	Peney	
Ressin	Ressin	
Lanci	Lanci	
Onnex	Onnex	Onnex
La petite Grave	La petit Grave	La petit Grave
Avully	Avully	Avully
Chanci	Chanci	Chanci
Neida	Neida	Neida
Chesne	Chesne	Chesne
Cologny	Colongi	
Vandeuivre	Vandeuure	Vandeuure
Gy	Gy	Gy
Jussy L'Evesque		
	F. France	
Saconex	Saconex	Saconex
Pregny	Pregny	Pregny
Divonne	Dievonne	Divonne

Les lacunes présentées par Vriendt n'ont pas grande signification. Les négligences du graveur ne se comptent pas sur cette carte. L'adjonction de Jussy-l'Evêque par Goulart seul a déjà plus d'intérêt, mais ce qui frappe avant tout dans cette énumération, c'est la présence de Chancy et d'Avully dans les possessions de Genève. On sait que ces deux localités avaient été cédées avec Aire-la-Ville au roi de France par le traité de Lyon et que le 29 avril 1604 Henri IV les avait rétrocédées à la ville de Genève¹. Pourquoi Aire-la-Ville n'est-elle pas, comme les deux autres villages, pourvue du G sacramental ? Sur la carte de Goulart le doute n'est pas possible; le G figure sous le nom de la Petite Grave, entre cette agglomération et celle de Cartigny. Sur la carte de Hondius, au contraire, on peut s'y tromper. Le signe est entre La petit Grave et Aire-la-Ville. Quoiqu'il en soit, Aire-la-Ville est comprise dans les frontières de Genève et la date du 29 avril 1604 pourrait être prise comme *terminus a quo*, le 13 octobre 1605, mort de Théodore de Bèze, étant le *terminus ad quem*. Encore faut-il tenir compte du chauvinisme possible de Goulart, dont le père

¹ J.-A. GAUTIER, *Histoire de Genève*, t. VI (1903), p. 544.

fut pasteur à Chancy de 1566 à 1571, et ne pas négliger l'éventualité d'une annexion anticipée ¹.

Enfin il y a lieu de signaler une divergence assez notable dans le tracé de la frontière. Goulart entoure le mandement de Peney d'une ligne ponctuée, ce que ne font pas Hondius et Vriendt. En outre, si les trois cartographes s'accordent à dresser entre Versoix et Mies la borne monumentale de 1573 ² de la propriété Perrot-Revilliod, Goulart est seul à dessiner une borne similaire, quoique plus petite, à Vernier, où l'on rentrait en terre de France. Notons en passant, avec le subtil observateur Herbert D. Foster, que des 53 villages ou hameaux sur lesquels Genève exerçait à cette époque son autorité spirituelle et temporelle, six seulement ne lui appartiennent plus aujourd'hui: Bossey, le Coin, la Combe, Moens, Neydens et Beauregard ³.

* * *

Bien des questions se posent encore qu'on ne peut s'attarder à résoudre. Qu'est-ce que cette localité dite Velacular entre Neydens et Beaumont, au pied des Pitons ? Où le chemin de Chambéry franchissait-il la vallée des Usses, dite ici des Ulles ou Usles ? ⁴ Quel que soit le plaisir que l'on prenne à scruter ces vieilles cartes, on ne peut en prolonger l'examen indéfiniment. Pour s'en tenir au seul problème de la détermination du prototype il faut reconnaître que les apparences sont en faveur de Goulart ⁵. Sa *Tabula chorographica* paraît en 1606 et a été gravée avant le 13 octobre 1605. La carte de Hondius apparaît pour la première fois dans un recueil de

¹ « Moreover the map marks with a G (i.e. Genève) the villages recognized as Genevan by Henry IV in 1604 viz « Chanci G. », « Avuilly G. » and gives Aire la ville as in Genevan territory, though without any « G ». This might be held to indicate the map was drawn after that act of Henry IV, but it is not conclusive proof as a loyal Genevan might have put down these villages as Genevan before Henry IV acknowledged them as such ». Lettre inédite d'Herbert D. Foster à M. Frédéric Gardy, 17 décembre 1908.

² Dont un moulage se trouve au Musée d'art et d'histoire.

³ « I shall at least be able to indicate those places on which Geneva exercised civil and ecclesiastical authority in the 16th century, and which are mentioned in the *Calvini opera* (« Annales », XXI) and in Gautier, Roget and the Chronicles of Bonivard and Rozet. I have used the treaties available in print + one manuscript copy of treaty 1749 in British Museum. It is striking that Geneva has retained all but six of the 53 places given by Goulart as Genevan in 1606: viz Bossey, Le Coin, La Combe, Mouyn, Neidan and Beauregard—and the three last he puts outside the boundaries but marks with a « G ». *Loc. cit.*

⁴ « L'ancien tracé passait par Hauteville, la Combe de Sillingy, Sallenove, Chavanne et Ternier sur St.-Julien. Le nouveau tracé [de Charles Emmanuel I^{er}] fut le suivant: Vallières, Clermont, Frangy, Chaumont, Jonzier, Saint-Julien ». Marquis DE BISSY, *L'histoire des routes de Savoie (Mémoires et documents publiés par la Société savoisienne d'histoire et d'archéologie, t. LXVI, 1929, p. 176).*

⁵ « Celle [la carte] de Goulart, copiée si souvent par nos géographes, ne vaut rien du tout ». ABAUZIT, *Oeuvres*, 1773, t. II, p. 47 (citation due à l'obligeance de M. F. Gardy).



Pl. XXII. — Genève et ses environs en 1605. -- Fragment de la carte de Jacques Goulart.

1630, celle de Vriendt ne semble avoir été gravée qu'en 1619 et ne paraît qu'en 1622 dans le *Théâtre géographique du royaume de France* de la Veuve de Jean Le Clerc. Toutefois la dédicace du 1^{er} septembre 1607 montre qu'il ne faut pas se fier aux dates des recueils et que l'établissement d'une carte peut être bien antérieur à sa publication ¹.

Si l'on examine attentivement l'*Appendix* où se trouve la carte de Hondius, on constate que sur 80 cartes, 27 sont datées, à savoir 4 de 1630, 2 de 1629, 3 de 1628, 2 de 1627, 3 de 1626, 2 de 1625, 2 de 1624, 3 de 1623, 5 de 1621, 1 de 1620. Parmi les cartes non datées, bon nombre qui portent les noms de Johannes Janssonius ou de Henricus Hondius sont comprises entre 1620 et 1630. Plusieurs sont au nom de Josse Hondius seul. On prétend qu'Henri Hondius, par piété filiale, continua à faire figurer le nom de son père sur des cartes postérieures à la mort de ce dernier survenue en 1611; peut-être s'agit-il d'une confusion entre Iodocus Hondius mort en 1611 et Iudocus Hondius mort en 1629. Mais quand une carte de la Flandre ou du Brabant s'orne des médaillons de l'archiduc Albert et de l'infante Isabelle Claire Eugénie ou de celui d'Ambrosio de Spinola, on peut présumer qu'elle a été gravée dans les premières années du XVII^e siècle, au moins avant 1616, date à laquelle la cession faite aux archiducs fut invalidée. Enfin une carte de l'Italie antique avec la mention « Iodocus Hondius excud. » porte une épître dédicatoire du dessinateur Philippus Cluverus datée d'avril 1603 et une carte de la Germanie, sur le cartouche de laquelle a été ajouté « Ioannes Ianssonius Excud. », une épître dédicatoire d'Abraham Ortelius († 1598) ².

Les cartes se présentent sous l'aspect le plus disparate. Les unes sont entourées d'un cadre à figurines, nobles, bourgeois, paysans, les autres sont flanquées de plans de villes, des cartes antiques alternent avec des cartes à grande échelle de dimensions plus réduites, environs de capitales ou embouchures de fleuves. L'index qu'annonce le titre donne bien un classement sommaire, mais ce classement souligne le caractère factice du recueil.

E Germania (12-38), E Germania Inferiori (39-51), E Gallia (52-63), Ex Italia (64-71), Ex India Occidentali (72-78), Ex Asia (79-80).

Les onze premières planches n'ont pas de titre, elles sont consacrées à l'Univers, l'Europe, l'Asie, l'Afrique, l'Amérique, l'Islande, le Danemark, la Suède, la Pologne, l'Angleterre et l'Espagne. Les cartes se suivent dans l'ordre indiqué par l'index mais

¹ Les dates de 1630 et de 1632 données respectivement aux cartes hondiennes de Savoie et de Franche-Comté par Ferrand et par Roland sont à reviser.

² *Germaniæ veteris typus*. Le prototype de cette carte serait de 1587. Cf. *Ecclesiae Londino-Batavae Archivum*. Tome I. Abrahami Ortelii ... epistulae ... Ed. J.-H. HESSELS, 1887. In-4^o, p. 1, n^o 133 et p. 495.

ne portent aucun numéro ni folio. Le lac Léman (n^o 54) est classé sous « Gallia » entre la Bretagne et la Lorraine.

De ces constatations on peut déduire à tout le moins que Jansson, gendre de Josse de Hondt, a, selon l'expression familière, vidé les fonds de tiroir de son beau-père. L'énoncé du titre au surplus n'est pas en contradiction avec l'intérieur du volume: « Nunc primum editas » veut dire: publiées aujourd'hui pour la première fois et rien de plus. Le décor de la carte du Léman enfin se différencie absolument de celui des autres cartes, une seule exceptée, la carte qui porte l'épître dédicatoire d'Abraham Ortelius. N'est-on pas en droit de conclure que Josse de Hondt avait levé en son temps la carte du Léman mais n'avait pas jugé bon de la publier? Ni ses fils ni son gendre ne se seraient avisés de mettre sous son nom un démarcage au demeurant inutile, puisque la planche de Goulart leur appartenait. Et si Judocus Hondius a renoncé à sa propre carte, c'est évidemment parce que celle de Jacques Goulart, plus complète, lui a semblé flatter davantage le goût du public.

* * *

Et l'on imagine volontiers ce qui a dû se passer en cet hiver 1604-1605 que Jacques Goulart passa à Leyde sous l'œil de Scaliger. Dans le milieu de savants où il était introduit on lui montre un jour une carte de son pays natal possédée par Vriendt¹ ou dressée par Josse de Hondt et sur le point de paraître. Tout de suite des défauts lui sautent aux yeux. Cette carte est mal orientée. La Dôle est juste au nord de Genève. Il n'y a pas de monstres dans le lac de Genève, mettez des cygnes, ce que vous voudrez, mais pas de cachalot ni de crocodile. Lac de Genève « pour les Français » n'est pas juste. A Genève nous ne sommes ni Français ni Savoyards. Nous sommes Genevois. Mettez si vous voulez « maintenant » Lac de Genève. Jussy-l'Evêque et tout le mandement de Peney sont à nous. La vue du fort de Sainte-Catherine raviva ses souvenirs des guerres récentes, La Roche où se retirait le duc de Savoie, La Chapelle où était enterré le fameux baron d'Hermance, qui avait donné tant de fil à retordre à ceux de Genève.

On aimait beaucoup Genève aux Pays-Bas. On dut prier le jeune étudiant de faire une description de son pays, une carte à son idée. Et le voilà aux prises avec le modèle.

D'abord l'orientation. L'orientation ne lui va pas. Les seules cartes qu'il ait vues à Genève qui par leurs dimensions, leur perspective, lui soient restées dans l'esprit sont celle du syndic Jean du Villars² et le *Vero Disegno del lago di Ginevra*

¹ Vriendt est avant tout éditeur.

² Cf. Louis DUFOUR, *Carte du lac Léman par le syndic Jean Du Villard (M.D.G., 1877, p. 359-367)*; reproductions partielles dans F.-A. FOREL, *Le Léman*, t. III, p. 330 et 540.

de Domenico Alfano gravé par Bertelli¹, toutes deux tournées vers le sud. Comment figurer le Pas de l'Echelle si l'on voit le Salève dans l'autre sens? Mais si l'orientation est exactement dans l'axe des points cardinaux, que de place perdue en bas à droite en haut à gauche avec ces cartouches! Tournons la carte un peu plus, sud-est-nord-ouest. Il sera possible de la rendre plus étroite, d'aligner à sa base les portraits des doctes théologiens dont Genève est si justement fière, Jean Calvin, Guillaume Farel, Pierre Viret, le vénéré Théodore de Bèze, dont on a fait courir, bien à tort heureusement, la nouvelle de la mort, et, pourquoi non, Simon Goulart lui-même qui va achever bientôt son septième lustre de prédication à Saint-Gervais.

Penché sur sa feuille, le jeune pasteur rectifie chemin faisant les erreurs qu'il constate. Ce n'est pas Digny, mais Dingy, Dingy-en-Vuache. C'est Coligny et non Colongi. Anrion n'existe pas; ce port est une faute initiale de feu Mercator qui se perpétue de carte en carte. Il y a double emploi avec Enfion qui est figuré dans l'intérieur des terres. Il rectifie encore La petite Grave, Forteresse, mais laisse passer Candissier pour Landissier ne reconnaissant pas Landecy. La borne de Versoix lui rappelle celle de Vernier. Le puits profond de Vernier ceux de Chouilly. Le gibet de Champel que Bertelli a reproduit de façon si réaliste le hante. Il ajoute ceux dont il se souvient encore, Ferney, Céligny, Buchillon. Et les chemins! Bertelli donnait bien ceux de Lyon et de Rumilly. Ajoutons les chemins, dessinons les degrés du Pas de l'Echelle. N'oublions pas les vignes. Plus de place pour l'explication des sigles. Mettons-la en abrégé dans ce coin.

La carte prend corps. Un graveur s'en charge. Le Jura, comprimé plus que de raison, laisse à désirer; il a moins belle allure que celui de Hondius, mais les Alpes sont bien venues. Un cartouche est disposé dans l'angle le moins chargé, par tradition, sans doute. Qu'y mettre? On le laisse en blanc. Personne ne se soucie de disputer à un étudiant la responsabilité de ce travail d'amateur. Et le cartouche reste vide.

Mais la carte a du succès. Malgré ses défauts elle plaît au public. On se contente de masquer les effigies des célébrités genevoises lorsqu'on procède à un nouveau tirage. Quand la planche est usée, au lieu de la refaire on utilise tout bonnement le modèle, la carte de Josse Hondius, quasi neuve faute d'emploi.

Blaeu adopte la délaissée. Il ne dédaigne pas de refaire la gravure pour son *Théâtre du Monde*, sa *Cosmographie*. La carte est redressée. Tout l'espace réservé aux portraits est rendu à la figuration du terrain, sans que le terrain lui-même y gagne puisque la nomenclature reste la même. De longitude et de latitude il n'est pas question, mais le nom de Jacques Goulart est mis en toutes lettres sous les armes de Genève.

¹ Est-ce cette carte que le graveur de matrices Lawrence apporta de Rome à Anvers pour Abraham Ortel en 1595? « Misi per Anglum Roma redeuntem qui Antverpiae formas characterum incidit, noveris, Laurentium nomine Lacum Genevenssem... » Lettre de Johannes Lheureux dit Macarius à Abraham Ortel, 18 mars 1595. *Epistulae, op. cit.*, p. 631.